



**Centre national du livre**

Hôtel d'Avejan

53 rue de Verneuil

75343 Paris cedex 07

Tél : 01 49 54 68 68

[Ce formulaire est téléchargeable sur le site Internet du CNL](#)

## **Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse** **Formulaire de demande de labellisation 2018**

**Du 11 au 22 juillet 2018**

**Date limite de dépôt de dossier : lundi 19 février 2018**

Le dossier doit être transmis dans sa version numérique **et** papier au CNL (coordonnées ci-après).

### **Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse**

Souhaitée par la ministre de la Culture, la quatrième édition de *Partir en livre* se tiendra sur tout le territoire **du 11 au 22 juillet 2018**. Elle est organisée par le Centre national du livre (CNL).

Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'ambition première de *Partir en livre*. Transmettre le plaisir de lire est au cœur des actions mises en œuvre pendant cette manifestation nationale, populaire et festive.

### **Partir en livre 2018, c'est :**

Une fête autour du livre dans toute la France et pour tous, avec notamment :

- des événements proposés par le CNL (programme à venir) ;
- des événements "régionaux labellisés", et donc soutenus financièrement par le CNL ;
- des événements "référéncés", c'est-à-dire organisés par tout porteur de projet qui référence son animation sur l'agenda national en ligne. Ces événements sont soutenus en terme de communication par le CNL (rendez-vous en avril 2018 sur [le site de Partir en livre](#)).

**Le présent formulaire** vous permet de présenter votre projet **pour obtenir une labellisation** et donc un **soutien financier du CNL**. Une seule demande par structure et par an peut être déposée dans ce cadre.

### **Envoi du dossier**

Deux exemplaires **numérique et papier** du dossier (formulaire dûment complété et pièces demandées) doivent être communiqués :

1/ au **Centre national du livre**

- **par courrier** : Centre national du livre / Département des relations extérieures

Hôtel d'Avejan / 53 rue de Verneuil / 75007 PARIS

-**par message électronique** : [contact@partir-en-livre.fr](mailto:contact@partir-en-livre.fr)

2/ au **Conseiller livre et lecture de la DRAC** de la région où se déroulera l'événement

[Consultez l'annuaire des Conseillers des DRAC](#)

**Région**

**Demandeur**

## Modalités de labellisation

### Qui peut participer ?

Toute personne morale, quel que soit son statut (association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, centre d'animations, collectivités, mairie, etc.) dont le siège social et les animations sont sur le territoire français, qui propose un événement auprès des enfants et des jeunes autour de la lecture.

### Quels sont les critères ?

Un événement pourra être labellisé et s'inscrire dans le programme national de la manifestation s'il respecte les principaux critères suivants :

#### Critères d'éligibilité :

- S'inscrire dans les dates de la manifestation (du 11 au 22 juillet 2018).
- Avoir lieu sur le territoire français, sur des sites « grand public » passants : plages, bases de loisirs, places, campings, piscines, parcs, jardins, etc.
- Mobiliser tous les publics et spécifiquement le jeune public. Une attention particulière sera portée aux projets qui s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes.
- Témoigner de la réalisation d'opérations et/ou d'activités annuelles dans le domaine du livre et/ou de la jeunesse.
- Programmer des animations de qualité et de médiation ludiques et être attentifs à faire découvrir l'univers d'auteurs et d'illustrateurs de jeunesse, impérativement rémunérés lorsqu'ils participent à une animation (rencontre, ateliers, lectures, etc.).
- Offrir la possibilité de lire sur place et gratuitement.
- Communiquer sur les animations en direction du grand public. Plus largement, la structure labellisée doit s'engager à promouvoir *Partir en livre* en direction de tous les publics et des professionnels du livre et de l'enfance.

#### Critères d'attribution :

- Impliquer les acteurs de la chaîne du livre : auteurs, libraires, éditeurs locaux ou régionaux, bibliothécaires... La participation d'au moins une librairie indépendante est un critère important.
- Mobiliser des relais dans le domaine du tourisme, des loisirs, de l'action socio-culturelle, etc.
- Une attention particulière sera apportée aux événements mobilisant au-delà de leur cadre local et jusqu'au niveau régional.
- Assurer un rayonnement territorial à l'événement, les partenariats locaux, publics et/ou privés étant un plus.

Seuls les dossiers complets seront étudiés par le comité de labellisation.

Ce **comité composé de personnalités et d'experts du monde du livre** se réunira au Centre national du livre au mois d'avril pour étudier et sélectionner les projets.

## Constitution du dossier

### Projet

Formulaire de demande de subvention dûment complété.

Le descriptif du projet qui fait l'objet de la demande : thème, contenu des animations, noms des auteurs et des intervenants invités, publics concernés, détail du calendrier par jour, la liste de(s) la (les) librairie(s), de(s) bibliothèque(s) et des partenaires impliqués.

Le bilan des opérations déjà réalisées pour les éditions précédentes de "Partir en livre" et/ou en faveur du livre et /ou de la jeunesse (thèmes, types d'opérations, contenu, intervenants, publics ciblés, partenaires financiers, lieux, etc.).

### Budgets

Le budget prévisionnel du projet, mentionnant le montant de la rémunération des auteurs invités, les partenaires financiers et les subventions sollicitées (les dépenses et les recettes doivent être en équilibre) identifié, daté et signé.

Le budget réalisé 2017 de la structure, identifié, daté et signé.

### Documents administratifs

Le relevé d'identité bancaire (avec IBAN et BIC)

Si vous avez participé aux éditions précédentes de "Partir en livre", une attestation précisant le montant et le mode de rémunération (droits d'auteur, honoraires, salaires) des auteurs invités lors de la dernière édition réalisée.

Pour les associations : les statuts, la liste du conseil d'administration ou du bureau.

Pour les associations : le compte d'exploitation de l'exercice précédent (identifié et signé).

Pour les premières demandes : la copie de la déclaration auprès de la préfecture ou de la publication au Journal Officiel.

## IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

### Dénomination de la structure

Nature juridique\*

Numéro de siret

\*association loi 1901, collectivité territoriale, établissement public, fondation, société commerciale...

Adresse postale complète

### Nom du contact

Mail

Tél (fixe)

Tél (portable)

### Nom du signataire

Fonction du signataire

## PROJET

Titre de la manifestation

Dates de la manifestation

**Descriptifs des animations** : thème, contenu, noms des auteurs, illustrateurs et intervenants (pressentis ou confirmés) publics concernés, détail du calendrier par jour, librairies, partenaires, etc. **Un programme doit être joint au dossier.**

Auteurs invités

Librairies partenaires

## BUDGET

Coût global de l'opération

Total des coûts de rémunération des auteurs

Coût des activités littéraires \*

\*comprenant déplacement, restauration et hébergement des auteurs invités.

Montant demandé au CNL

La structure s'engage, si une aide est accordée, à faire figurer le logo du CNL ([téléchargeable sur le site du CNL](#)) et les éléments visuels (logo, affiche, mentions des réseaux sociaux et du site) de *Partir en livre*, en respectant sa charte d'utilisation sur tous les supports de communication liés à l'événement. Le logo et la charte d'utilisation sont téléchargeables sur le site de "Partir en livre".

Fait à

le